

Le messager

Hebdomadaire d'informations de la région de FOSSES-LA-VILLE

Réalisation : Imprimerie Romain
Rue des Remparts, Fosses-la-Ville
Tél. (071) 71.10.83
C.C.P. : 000-0021185-39
Edit. resp. : H. et M. Romain
Abonnement : 1 an : 1.100 F
6 mois : 580 F
Le numéro : 25 F
123^e année - N° 33
Vendredi 31 août 2001

Quand le jeu de balle suscitait presque une émeute à Fosses

Récemment, *Le Messager* consacrait une page entière au jeu de petite balle, à propos de la « Balle du Roi », gagnée pour la troisième fois par l'équipe fossaise voici 50 ans.

Et la question était posée : quand est née la petite balle au tamis ?

Il est vrai que les documents nous manquent à ce sujet : on se contentait de jouer - ou de regarder, mais on ne pensait pas à tenir des archives.

Ce qui est certain, c'est que le 19 janvier 1899, un certain M. Constant, de Fosses, introduisit une demande au Collège échevinal en vue de la création d'un jeu de balle à l'emplacement de l'ancienne briqueterie, maintenant Place du Centenaire. Le terrain fut en effet nivelé et damé et on marqua les deux parties du jeu, rectangle (li strwé dijè) et trapèze (le grand jeu ou se trouvait le tamis des livrées). Et on dit que la petite balle au tamis prenait déjà un bel essor à cette époque. Mais on jouait « à la balle » bien avant cela chez nous et ailleurs !

UN PEU D'HISTOIRE

On voit déjà dans l'Odyssée d'Homère (9^e s. av. J.-C.) que les Grecs jouaient à se lancer et relancer une balle et Hérodoïte (mort en 425 avant J.-C.) en attribuait l'invention aux Lydiens, habitant le sud de la Turquie. Puis, Grecs et Romains eurent ce sport en honneur ; mais on n'en connaît évidemment pas les règles.

Le jeu passa en Gaule et on pense que les Celtes le pratiquaient déjà aussi. Il en est surtout question à la cour du roi de France et sous Henri IV on utilisa des gants puis des raquettes et cela donna le tennis (mot anglais venu de l'expression française « Tennis », utilisé pour la livrée). On connaît aussi « Le serment du Jeu de Paume » à Versailles, le 20 juin 1789, les députés du Tiers Etat jurèrent dans ce local de jeu de balle de donner une Constitution à la France.

« La paume » se jouait soit à l'extérieur (la longue paume), soit à l'intérieur d'un local fermé de murs (la courte paume ou trinquet : le squash actuel, car de toute façon on lançait la balle contre un haut mur). On pratique encore ainsi au Pays Basque : la pelote basque se joue sur un terrain de 65 m de long et 12 de large, par tagé en 3 bandes longitudinales où la balle doit retomber ; et les joueurs utilisent un gant très long appelé chistère, lançant la balle sur le fronton, en la faisant rouler dans le gant recourbé (nos joueurs de balle pelote aujourd'hui s'entraînent aussi l'hiver à la balle au fronton).

Chez nous naquit au XIX^e s. « la petite balle au tamis », comme on l'a expliqué dans le précédent numéro. Avec un gant court, en forme de coque soigneusement savonnée (et entretenue à force de crachats !) dans laquelle le joueur fait aussi rouler la petite balle : on dit alors que c'est un talon. La balle au tamis fut progressivement remplacée par la balle pelote.

MANIFESTATION A FOSSES EN 1776

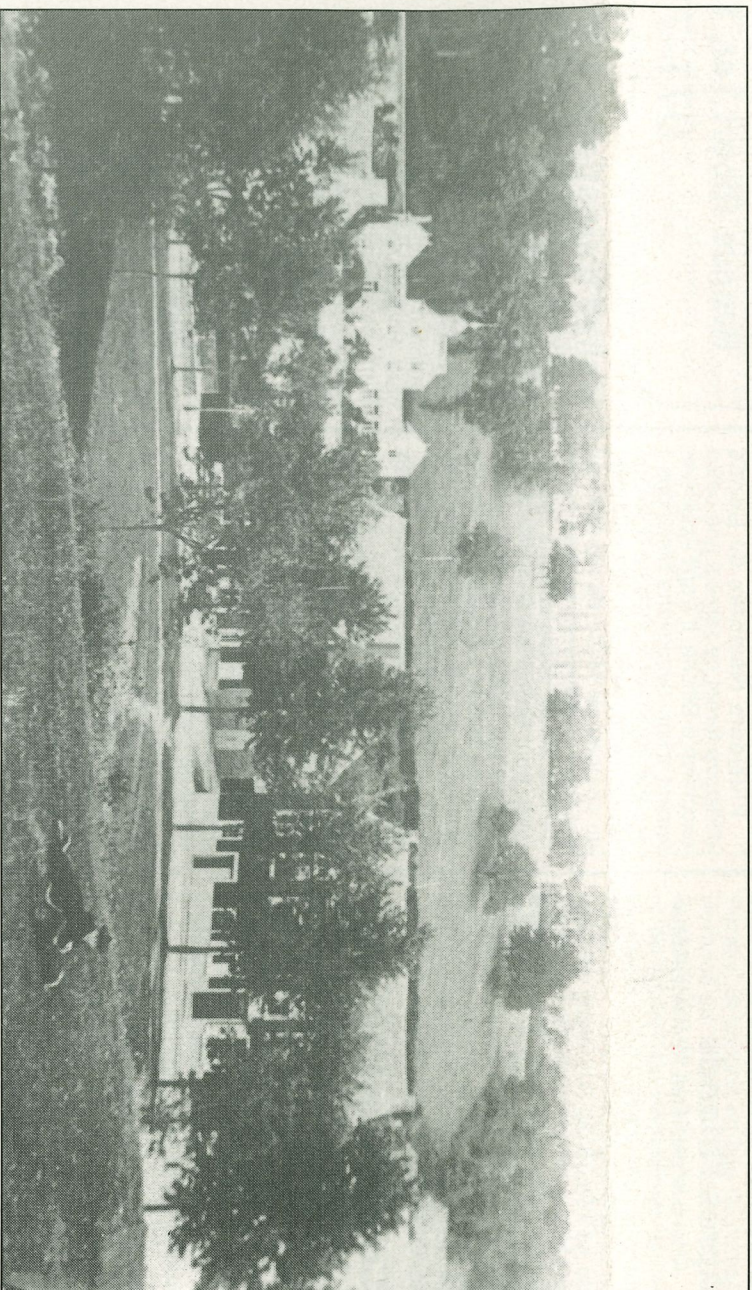
Il n'y a pas que les hoodigans du football qui manifestent. Toutes portions gardées, une petite révolution ! enfin, disons une petite émeute, non, même pas : une manifestation bruyante eut lieu à propos de jeu de balle en 1776, voici juste 225 ans.

Cette année-là, les mayeurs (car à l'époque ils allaient par deux, nommés à la Pentecôte) étaient Jacques Servais et un nommé Bailly, qui l'était pour la 4^e année consécutive, ce qui était rare (il l'avait déjà été en remplacement de François Destrée qui s'était désisté en 1768-69).

Or donc, le 1^{er} octobre, des jeunes jouaient à la balle dans le « Pré du

par terre en criant et huant. Duchêne se campa devant la maison du mayeur Bailly où il fit de même, « mettant le comble à ses excès », dit le procès-verbal dressé pour la cause et repris par le doyen Crépin dans *Le Messager* du 9 décembre 1934. A midi, le groupe se disloqua mais revint vers les deux heures, aux sons du tambour, sur la place du Marche, avec un nombreux attroupement. Les manifestants du matin sont revenus, en rangs formés et portant sur l'épaule chacun un bâton, « marchant à pas allongé en imitation du militaire » tandis que le tambour bat, manifestant particulièrement devant la maison du mayeur. D'où plainte de celui-ci et procès-verbal dont sont extraits ces détails. Sinon qu'on n'en connaît pas l'issue !

Ce qui est sûr, c'est que Bailly ne fut plus réélu.



Prévôt » (1), sans doute du côté d'En Leiche. Mais ce pré appartenait au mayeur Bailly qui vint semoncer les joueurs et voulut les expulser. L'un d'eux, nommé Lambert Duchêne, répondit qu'il « avait droit » de jouer ! Le mayeur estima qu'il avait parlé « avec hauteur, mépris et arrogance » et menaça d'appeler la force publique (le valet de ville).

Le lendemain, Duchêne revient dans la prairie « avec basses et violons » : tout un orchestre ! Ils s'en vont défilier dans les rues puis reviennent dans le pré jouer et danser. Colère du mayeur ! mais le groupe se gonfle de supporters et, musique en tête, en cortège, deux par deux, comme en un défilé militaire, chacun portant son habit sur l'épaule en guise d'uniforme, et le chapeau orné de verdure, ils se rendent place du Marché où ils boivent une bière de Hougaerde (la plus courante chez nous aux siècles passés) puis, rangés en colonne, jettent tout à coup leur habit

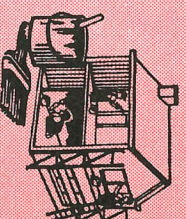
(1) Le Prévôt était autrefois un personnage important : représentant local de l'évêque de Liège, il dirigeait le Chapitre, aussi bien au point de vue spirituel (toute la vie religieuse) que temporel : gestion des biens et propriétés, défense des droits du Chapitre en justice). Progressivement, ses pouvoirs ou ses attributions diminuaient, passant au doyen du Chapitre pour une part. Mais c'est tout de même un Prévôt Mathias Clerckx, qui fait réédifier le chœur de la collégiale en 1721. Assez largement rétribué, il était évidemment propriétaire de nombreuses terres et prés. On connaît encore « l'Etang du Prévôt », dans le parc du château Winson, qui était autrefois l'Hôpital Saint-Nicolas.

Alors que cet article était déjà prêt, un lecteur nous a apporté des détails très intéressants sur la balle au tamis à Fosses, que nous publierons prochainement.

Ci-dessous : la place de la Briqueterie où l'on jouait à la balle au tamis.

Entreprise de
PEINTURE - DECORATION
S.P.R.L.
FRANCIS MORET

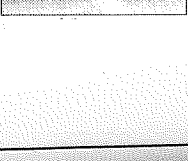
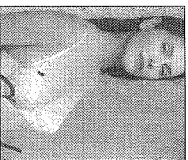
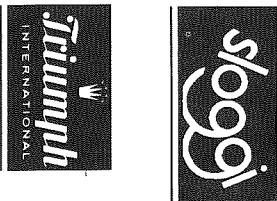
Couvre-sols et murs
Spécialité de façades



Rue du Villez, 2a
5060 Velaine/Sambre

Tél. 071/77.42.62
Fax. 071/74.09.75
GSM 075-72.56.17
Etreteg 1221

Rue du Stampia
5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071-71.12.26



Maison Bleue DESCHAMPS-JACQUET - Fosses-la-Ville - Tél. 071-71.10.61

FOSSÉS-LA-VILLE

Post-Plus

Le prochain ramassage des emballages PMC (sacs bleus) sera effectué le mercredi 5 septembre, pour toutes les sections de l'entité.

Vol

Dimanche dernier, des invités à un mariage qui avait lieu dans une salle proche, avaient garé leur voiture sur le parking de la rue des Tanneeries à Fosses. Voulant reprendre leur véhicule, vers 2 h 30 du matin, ils ont constaté qu'on avait emporté l'autoradio, le lecteur CD et deux diffuseurs et qu'une vitre avait été fracturée. Il s'agissait d'une VW Polo. Plainte a été déposée.

Après l'Irlande

Ainsi que plusieurs l'avaient souhaité, les participants au voyage en Irlande du début juillet se retrouveront ce lundi 3 septembre à 19 h 30 au local de l'étage du S.I., place du Marché. Ce sera l'occasion de se rappeler de bons souvenirs et d'échanger commentaires et photos.

Les personnes qui n'ont pas pu faire le voyage mais souhaitaient en avoir un écho peuvent bien sûr venir à cette réunion informelle et libre.

Conférence horticole

La section fossoise du Cercle horticole organise une conférence sur un sujet présenté par M. Joseph Vassart « Les greffes d'été », en la salle communale de l'Hôtel de Ville, le lundi 3 septembre, à 19 h 30.

Cette conférence est accessible à tous et l'entrée est gratuite.

Ecole des devoirs

L'Agence Locale pour l'Emploi a créé l'Ecole des Devoirs, pour permettre le rattrapage scolaire des élèves :

- de primaire : le lundi et le mardi, de 17 à 18 h ;
 - de secondaire : le jeudi de 17 à 18 h.
- Ces cours de rattrapage GRATUITS sont donnés par des enseignants en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Fosses (rez-de-chaussée).
Renseignements :
A.L.E., rue V. Roisin 9 D (1er étage), tél. 071-71.34.36.

GARDES

Pharmacies de garde

Jeu 30 : Nysien, Bioul
Vend 31 : Trigaux, Mettet
Sam 1er septembre : Boxus
Dimanche 2 : Boxus
Lundi 3 : Chapaux, Biesme
Mardi 4 : Boxus
Mercredi 5 : Dubisy
Jeudi 6 : Dubois, Le Roux

Service médical
Le service de garde sera assuré au cours de ce week-end par le docteur LEONET, tél. 071-79.95.55.

MULTI SERVICES

Petit indépendant, réalise tous vos petits travaux :

- Ramonage
- Maçonnerie
- Electricité
- Chauffage
- Sanitaire
- Toiture, etc...
- Démoussage
- Peinture corniches, façades

071-71.14.94

0496-42.38.42

Cercle d'Histoire

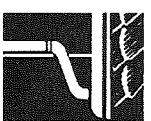
Plusieurs membres du Cercle d'Histoire feront ce samedi une petite excursion à Binche. Il s'agit essentiellement d'une découverte historique : dès 9 h 30, visite guidée de l'hôtel de ville, puis des remparts et des ruines du château de Marie de Hongrie qui ont fait ces dernières années l'objet de fouilles et déblaiements importants pour en retrouver la structure. Après-midi, les participants se rendront au Musée du Masque, unique au monde pour la richesse la variété de sa documentation où ils bénéficieront des explications d'un guide expérimenté.

Etant donné le petit nombre d'inscrits, le voyage se fera en voitures. Si d'autres personnes souhaitent se joindre à eux, ce sera possible à condition de disposer d'une voiture et de prévenir au plus tôt le président Jean Romain (071-71.14.77). Départ place du Chapitre à 8 h 45.

Aerogym

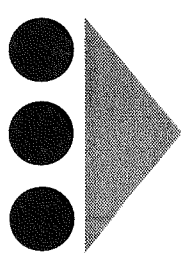
On nous demande d'annoncer la reprise des cours d'aerogym à partir du jeudi 6 septembre, à 20 h, au Collège Saint-André à Fosses.

Venez nous rejoindre, membre ou non de Vie Féminine, pour vous éclairer sur des rythmes endiablés.
Renseignements chez :
- Mme Patricia Lallemand au 0475-655.489,
- Mme Christine Milgeot au 0476-848.769, ou
- Mme Thomas Marylise au 071-71.19.49.



ENTREPRISES
DE TOITURE
ET ZINGUERIE

S.P.R.L.
GILSON FRÈRES
Rue de Névremont, 79
5070 FOSSÉS-LA-VILLE
☎ 071/71.25.40
Fax. 071/71.15.83



S.A. de CREDIT du
CANTON DE FOSSÉS

Le plus « prêt » agréée par la Région Wallonne, fondée en 1893

Prêts sociaux à taux fixes

Constructions, achats et transformations

100% de la valeur

PRÊTS JEUNES

réduction de 2.000 F/mois pendant 8 ans
TOUTES PROFESSIONS - TOUTS REVENUS

Avenue Albert 1er, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
071-71.12.45

Rallye touristique

Nous rappelons encore une fois le rallye touristique qui est organisé par le Syndicat d'initiative de Fosses le dimanche 9 septembre dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Le départ se fera au parking de la station d'épuration du lac de Bambois, entre 11 h et 14 h. Une questionnaire sera remis à chaque participant. Il y aura plusieurs prix à gagner, dont un week-end au Castel. Animation musicale sur le kiosque, à partir de 17 h jusque vers 19 h quand aura lieu la remise des prix.

- Le rallye comportera 5 étapes :
1. Les Jardins de la Poésie du lac de Bambois
 2. Le château de Sart-Eustache
 3. Cimetière de Belle-Motte, Le Roux
 4. La chapelle Sainte-Brigide
 5. La place du Chapitre
 6. La collégiale Saint-Feuillen
- Renseignements au 071-71.46.24.

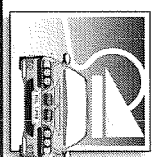
Pêche et petite balle

La Palette Club Fossoise organise le samedi 1er septembre une journée de pêche, à l'étang des Forges à Fosses, de 7 à 17 heures : pour le prix de 1.000 F la journée, avec barbecue à midi.

Aviz aux amateurs de poissons et de bonne humeur.
Pour ceux que la pêche n'intéresse pas, la buvette est à leur disposition et ils peuvent participer au barbecue pour la somme de 350 F. Inscriptions à l'Étang des Forges ou au vice-président (0475-21.17.78).

Pour ceux qui ne seraient pas libres à cette date (comme le président et la secrétaire qui n'ont pas encore repris leurs quartiers d'hiver à Fosses), d'autres manifestations auront bienôt lieu, dont nous reparlerons la semaine prochaine.

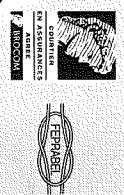
La secrétaire : *Roberte Wilmet*

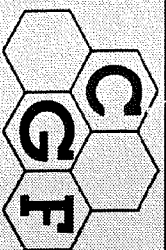


JAMY sprl
courtier d'assurances
indépendant

À vos côtés
en toute assurance

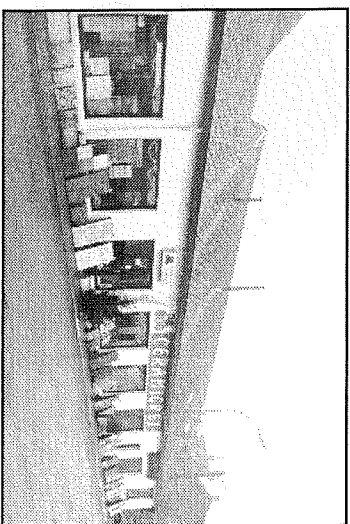
avenue Albert 1er, 98 - Fosses-la-Ville
071/71 23 64





Villivoy & Boch - Carabail, Welkenraedt, Station, Orléans, Estor-Kinmer, grès de Bavère, Sicha, terre cuite d'Auvergne, Imola, Steenbok, émaux de Briare, dalles Zoë-Merlux, Façno, Cédric... Maitres et pierres naturelles toutes provenances.
Possibilité de pose TVA 6% ou 21%

Transport gratuit - Grand parking - Accueil personnalisé
Le choix, la qualité aux meilleurs prix - Import-Export
Tous nos carrelages 1er choix sont accompagnés d'un certificat de garantie 1er choix



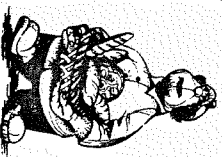
CERAMIGRES 2000

Notre spécialité : les carrelages de marque à la portée de tous PROFITEZ DE NOS ACHATS MASSIFS EN USINE

Jusqu'au 30 septembre nous vous offrons :

- Grès émail**
40/40, 3 couleurs,
1er choix
le m² **495**
- Grès cérame**
1er choix 30/30
4 couleurs
le m.c. **395,-**
- Grès allemands**
V. Boch 1er choix
le m² **595,-**
- Grès allemand**
octogonal
le m² **695,-**
- Pour salle de bains**
Carrelage allemand
30/40 2 coul.
1er choix le m² **495,-**

Rue Poète Folie 2 - FLEURUS - Tél. 071-81.44.20
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h - Le samedi, de 9 à 12 h



Boulangerie Pâtisserie B. JANSSENS

Rue de Vitruval
FOSSÉS
téléphone

Spécialités
Gâteau glacé
Agneau pascal
Pièce montée
Glace artisanale au cornet

Embellissement (?)

Il est regrettable que notre ville ait encore une fois subi une déprédation de plantations au quartier d'En Leiche où un sapin dorément a été déplanté et emporté. J'invite ce citoyen jardinier (?), à restituer ce bien sous peine de poursuites, car nous sommes sur la piste. On attend de sa part de réparer son geste au plus tôt.

J. Lallemand

Souper des grenadiers

La XIVe Brigade des Grenadiers, de Fosses, organise son souper annuel le 22 septembre prochain en la salle L'Orbey.
Ambiance musicale assurée.

En forme !

Etre en forme physiquement est un bienfait qui s'étend généralement au moral et se prolonge dans l'ouverture de l'esprit, l'accueil et les bonnes relations.

La section Vie Féminine de Fosses organise un module de 10 séances d'exercices simples pour rester en forme et qui sont une véritable thérapie contre le vieillissement. Les avantages de ces exercices de gymnastique douce et d'entretien sont la détente et le bien-être.

Durée : 1 heure tous les lundis, 14 à 15 h aux dates suivantes : 24 septembre, 1, 8, 15, 22 octobre, 5, 12, 19 et 22 novembre et 3 décembre.

Ces cours ont lieu au local, 2, avenue Albert 1er (4-Bras). Prix : 500 F pour les membres de Vie Féminine et 1.000 F pour les non-membres.

Il est conseillé aux participantes de porter des vêtements amples et confortables pour se mouvoir aisément. Un petit tapis est utile pour les exercices au sol.

Renseignements et inscriptions auprès de Mme Marlyse Lallemand, rue Pinsonhale 2 à Fosses, tél. 071-71.19.49.

Au Banhwès

Les cours de langue wallonne pour adultes et adolescents reprennent le vendredi 14 septembre à l'école de Bambois, à 17 h 30.

Rentrée des classes

Ce sera pour ce lundi 3 septembre dans les différentes écoles de l'entité.

Libre service BOISSONS

Joseph MICHOTTE
2, rue de Maison, BAMBOIS
Tél. 71.20.77

OUVERT :
- Lundi, merç., jeudi, vendr. : 13 à 19 h
- Samedi, de 9 à 19 h
- Dimanche et jours fériés : de 9 à 12 h
Fermé le mardi

A Senior Amitié

Plusieurs membres de Senior Amitié se retrouveront mardi prochain après-midi à Namur pour une visite guidée sur le thème « A la découverte de l'art religieux namurois » : la cathédrale, le trésor, le musée d'Art religieux et le trésor d'Hugo d'Oignies. De quoi combler les amateurs.

D'autre part, rappelons que les répétitions de la chorale reprendront, dans le local tout fraîchement rénové, dès ce mercredi 5 septembre, à 14 h.

Et n'oublions pas les autres manifestations : la grande procession de Tournai le 9 septembre, l'après-midi religieuse du 19 et la grande sortie au Grand-Duché de Luxembourg le jeudi 27 septembre.

Pour renseignements sur tout cela : Mme Mazuin (071-71.23.80) ou Pol Deblaton (071-71.10.10).

Décès du doyen d'âge

Nous apprenions la semaine dernière le décès de M. René Eischen, qui habitait rue Sinton et était âgé de 92 ans.

Après le récent décès du dernier centenaire du Home Defaïve, M. Alexis Philippot, René Eischen était devenu le doyen d'âge masculin de Fosses, et second en âge de l'entité, devancé par Maurice Goffaux, ancien bourgmestre de Sart-Saint-Laurent.

René Eischen était resté célibataire et habitait chez sa sœur. C'était un homme paisible, discret et effacé.

Le nouveau doyen d'âge de Fosses, d'après notre liste, est M. Joseph Devos, qui réside au Home. Il est âgé de 91 ans ; en seconde position, on trouve Aimé Jonnaux, 89 ans, puis notre vénérable Jules Migeot, 89 ans également, toujours bon pied bon oeil, qui habite rue Delmotte.

Soin complet

(cours, durillons, mycose, ongle incarné)

Soin particulier

(artérite, diabète, trouble vasculaire)

Pédicure - Podologie

Sur rendez-vous au cabinet ou à domicile

A.-M. FIEVET-TOUSSAINT
48, rue de Pontauray, 5640 Mettet
Tél. 071-72.91.36
(téléphoner le matin de 8h.30 à 12h.30 ou le soir de 20h.30 à 21h.30)

LOCATION
VENTE
ETAT DES LIEUX
BAUX
EXPERTISES
EVALUATIONS

Immobilière

LECHAT

Tél. 071-71.21.91
Fax : 071-71.21.94

ENTREPRISES
GÉNÉRALES
DE
BATIMENTS

S.A. **New MAN**

Société enregistrée
35 ans à votre service

**RÉALISE TOUTS TRAVAUX, GROS-ŒUVRE, TOITURE,
PLAFONNAGE, SANITAIRE, CARRELAGE,
MENUISERIE, ÉLECTRICITÉ, CLOISONS**
Devis gratuit

FOSSÉS-LA-VILLE
Tél. 071771.21.91 - 0475-57.78.48

Bébrona (ou Fossa) au cours des premiers siècles

Dans les articles précédents, nous avons fait à peu près le tour de la façon dont vivaient nos ancêtres fossais à l'époque franque, puis à l'époque mérovingienne. Que nous reste-t-il de tout cela ? Un magot de quelques pièces de monnaie qui fut retrouvé à Vitival, dans les racines d'un arbre. Elles dateraient de l'an 250 environ. Un riche d'alors, tout content de détenir quelques pièces de métal et voulant les mettre à l'abri d'un vol, les avait entoué dans le sol, parce qu'il n'existait pas encore de coffres dans les banques.

On a aussi découvert un ancien cimentière à Aisemont, enfin, quelques dalles et des squelettes que les fougnants n'ont pas achevés. Parce que les fougnants de l'époque étaient déjà aussi évolués que les fougnants d'aujourd'hui. Sinon que les actuels viennent maintenant dans nos pelouses plutôt que dans les cimetières. Ce sont aujourd'hui des descendants des Francs fougnants, venus de l'Est, qui s'approchent de nos maisons parce que le métier de taupier a disparu et ils savent qu'on n'a pas encore trouvé de bonne méthode pour les déloger de leurs galeries. Nos ancêtres n'hésitaient pas à creuser un trou de dix mètres pour les déloger et en faire leur plat favori, bien arrosé : c'était le fougnant à l'hydromel, accompagné de quelques vers de terre recollés par la même occasion.

Comme les goûts changent !

Il faut dire qu'on en est tout de même revenu aux pattes de grenouilles, ou aux escargots, que l'on retrouve dans nos meilleurs restaurants. Peut-être le fougnant revient-il à la mode sur nos assiettes ?

Au sujet des Francs, on nous apprend qu'ils étaient voleurs et guerriers, qu'ils aimaient les armes et avaient le goût du risque et de la violence et qu'ils vivaient de rapines. En somme, leurs descendants sont sans doute restés dans la région de Charleroi et poursuivent leurs activités par là : hold-up, braquages, car-jackings et vols à main armée. Pour effectuer de tels actes, ne faut-il pas être franc (ou Francs ?) Ne pas confondre avec les francs-maçons qui, eux, sont des spécialistes du bâtiment : quand il faut construire un immeuble de plus de 5 étages, on fait appel à ces francs maçons, qui n'ont jamais le vertige.

La région de Fosses était riche en minerai de fer. C'est la raison pour laquelle, il exista des forges et des fondries chez nous, principalement pour fabriquer des armes, ou des outils divers. Progressivement, on vit apparaître des charnues et des

boeufs. Les travaux agricoles devenaient une occupation importante chez nos anciens, de même que l'élevage du bétail à des fins rentables. L'esclavage prit alors naissance. Les plus malins, ou les plus guerriers, s'approprièrent des terres sur lesquelles ils faisaient travailler des esclaves. Sans travailler, ils devenaient riches.

Puis il y eut les rois, les rois chevelus, jaloux de la chevelure de leurs épouses. Ils instaurent les impôts : droits de marche, taxes sur les bêtes de somme, sur le passage des routes, des ponts. En somme, ça n'a pas changé et ça s'est même amplifié aujourd'hui. Ces arnaqueurs ne sont plus les rois, mais nos ministres qui commencent toujours leur mandat par s'adjudger des indemnités supplémentaires, parfois juste avant les vacances parlementaires. Il faut bien dépenser nos impôts : à Namur, nos hommes politiques délaissent même le parapluie, pour la construction d'une verrière de luxe ! Au lieu d'attendre la fin des averses, ce qui serait plus simple !

Le gros problème à cette époque était la langue. A Bébrona, qui devint aussi Fossa, on parla un mélange de celta et de latina, et il y avait aussi de nombreux dialectes. En bref, chacun parlait à sa façon et empruntait les termes des autres. Quand on avait des difficultés à se faire comprendre, on faisait des gestes. Une habitude qui nous est restée : si vous dites *oui* vous balancez la tête de haut en bas et pour dire *non*, c'est de gauche à droite. C'est une vieille habitude celtique. Ce geste est-il encore nécessaire ? Non ! Remarquez que, quand vous dites *oui* au téléphone, vous ne faites plus marcher votre tête, pas besoin, et on vous comprend. Nos anciens, eux, qui n'avaient pas le téléphone, faisaient beaucoup de gestes en parlant. C'est pour cela qu'ils avaient les épaules fort développées. Quand un Franc (bientôt ce sera un Euro) s'adressait à un Austrasien (que nous étions), pour demander à manger il dirigeait trois doigts joints vers la bouche à deux trois reprises en disant « T'as rien à bouffer » et on lui répondait en austrasien : « ... à manger ? » et ils se comprenaient, grâce aux gestes !

Avant de terminer, je vous propose un petit exercice marquant : essayez, successivement, et à plusieurs reprises, de dire *oui* en faisant *non* de la tête et de dire *non* en faisant *oui* ! Difficile ! C'est un exercice qui peut être utile aux hommes qui ont une femme trop autoritaire, par exemple ! (à suivre)

Il y a 50 ans

Mois d'août 1951

— L'Administration communale reçoit le samedi 4 août l'équipe de balle au tamis qui a remporté la Balle du Roi et Hector Gosset, nouveau champion de Belgique des 100 et 200 m.

— Malgré l'absence d'un comité de fêtes à Sart-St-Laurent ; il y aura bal dans les cafés les dimanche et lundi et une fête foraine est assurée. L'enlèvement de pigeons aura lieu dans les café Albert Boccart et Alfred Delvigne, au Sart.

— Le 12 août a lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle de Névremont (voir photo ci-dessous).

— Le vicaire Lotin, de Fosses, est nommé curé à Clergnon ; il sera remplacé à Fosses par l'abbé Hubert

— Ordination, le 15 août à Louvain, d'un prêtre fossais : le Père Jean Guillaume, fils de M. et Mme Lucien Guillaume-Kaisin ; ces heureux parents marieront six jours plus tard leur plus jeune fils Lucien.

— Emile Detryne, Edmond Jans, Joseph Ledoux, Léopold Crasset, Ernest Taton et Honoré Demuyck se chargent des festivités névremont-

toises avec deux courses cyclistes, un concours de coqs chantants, un concours de pigeons, une lutte de balle au tamis et la traditionnelle sortie de la Limotche.

— Bambois présente un programme à peu près similaire : lutte de balle au tamis, concours de pigeons, course cycliste, concert et marche comique.

— Jules Bodart, de Fosses, à la pêche au Grand-Etang de Bambois, prend plusieurs carpes dont la plus grosse pèse 7 kg.

— Sur un terrain à 200 m de la plage de Bambois sera installée une piste d'atterrissage pour les petits avions de tourisme, relais de l'Aéroport de Temploux. Des baptêmes de l'air sont prévus.

— Programme restreint pour la messe de Le Roux : concours de pigeons, concert par Les Amis Réunis (Le Roux), concours de billard (cité Bouchart) et bals dans les cafés.

— Au Cinema Moderne à Fosses, on passe : Les Aventuriers de l'Air (avec Ginette Leclercq), Légion étrangère (avec Dick Powell et Marta Torren), Le champion du Régiment (Bach), Le Juif errant (Valentina Cortese), Boulevard des Passions (Joan Crawford).



Le dimanche 12 août 1951 eut lieu à Névremont la bénédiction de la chapelle, dédiée à N.-D. de Beauraing. La pose de la première pierre avait donné lieu à une cérémonie officielle le 29 avril 1951 et quatre mois plus tard, c'était la consécration par Mgr Charue.

On reconnaît, sur la photo, parmi l'assistance, M. le doyen Pierard, les abbés Lotin et Hennebert, vicaires de Fosses, MM. Edgard Radelet (donateur du terrain), Fd Loiseau, président de l'abbaye d'Église, Mgr Charue se dirigeant vers l'entrée. Étaient aussi présents parmi l'assistance : Jean Libouton, architecte et André Libouton, entrepreneur.



Photo rétro

Ecole de couture à Fosses

Nous sommes un peu avant 1930. Une école de couture existait chez Mme Flore Guerry, en Leiche, à côté de l'Hôtel Léopold III (à cette époque tenu par Emile Michel et Caroline Go-reux). La photo a été prise devant la maison de Mme Guerry qui se trouve au centre sur la photo, devant le bâtiment central de la fenêtre. Devant elle, à droite, assise sur le sol : Augustia Arnould (née en 1906), qui épousa Jules Gillain et tint un magasin de peinture, rue du Postil. A l'extrême droite de la photo : Pauline Dufaix, (née en 1911), qui épousa Jules Jandin, et fêtèrent à Fosses, soixante ans de vie commune. La troisième en partant de la droite, c'est Hélène Le-fèvre (née en 1906), qui épousa Ernest Taton et habitaient Névramont.

Malgré nos renseignements auprès de vieux Fossais, nous n'avons pas pu mettre un nom sur les autres demoiselles (ou dames ?). Il est possible, mais sans certitude, que la troisième en partant de la gauche soit Gabrielle Jadou (née en 1906), qui avait marié Georges Beauraing et habitait rue des Remparts.

Les cours de couture étaient alors considérés comme très utiles, ou la femme était appelée à rester au foyer. Notons encore que Mme Guerry était appelée « la femme aux chats » ; elle en eut un moment 21 !

Si nos lecteurs en reconnaissent d'autres, ils peuvent nous le faire savoir. La photo a probablement été prise par Emile Pochet, photographe, rue de la Gare et prit de nombreuses photos dévotement ou de groupes de chez nous.

Keskidi nous propose...

(A lire avec humour)

Les balais jaunes
Il existe de par le monde des lieux de turpitude dépassant les autres en horreur. Quoi ? Pas chez nous, ou alors dans les grandes villes... C'est ce que je croyais, moi aussi, avant cette terrible nuit du 15 au 21 août... Oui, je vous entends rire, mais moi je dors beaucoup. Mon chef m'avait dit : Gége, nous avons eu les ballets roses et les ballets bleus, tu vas aller enquêter sur les ballets jaunes et, fait gaffe, c'est dangereux.

Terrassé par cet ordre impérieux, j'étais là tremblant de tous mes membres, déguilinant de sueur froide, car ne sachant pas par où commencer mon enquête. Oui, vous l'avez deviné, je suis inspecteur de police ; Gége est le diminutif de mon prénom et quand le chef m'interpelle de cette façon, vous pouvez m'en croire, ce n'est pas du gâteau. En réalité, je me prénomme Gérard, Gérard Mensor est ma vraie identité, mais ceci n'a pas d'importance. Après avoir longuement erré, solitaire, à la recherche du moindre indice car je me sentais terriblement concerné - et sachez qu'un concerné n'est pas nécessairement un concerné en état de siège. La nuit entière, j'allais, ça et là, recherchant le moindre renseignement chez mes indices. Mais alors là, un coup de bol : au petit matin, titubant (de fatigue, évidemment), alors que j'avais déjà (largement) dépassé par mégarde (avidement), les locaux qui nous sont attribués, j'éprouvai soudain le pressant besoin de me raccrocher à n'importe quoi et c'est une poignée de porte qui s'offrit ! L'huis s'ouvrit et je m'éroulai sur le sol. Bienveillant, un employé vint à mon aide et me remit sur pied, pas pour longtemps... Je chutai une seconde fois et c'est là que je les vis. Ils étaient là, tremblants me sembla-t-il (ou alors c'était moi, je ne me souviens plus très bien, l'épotion sans doute), une douzaine peut-être ? Leur âge ? Comment leur donner un âge ? De long corps maigres, une touffe d'épais cheveux jaunes les surmontant, tous silencieux. Balbutiant (d'indignation, bien entendu), je m'écriai : mais enfin, c'est scandaleux, entasses ainsi. Et pour quel monstrueux usage ? répondez ! Terrorisés, les malheureuses victimes ne souffraient mot ; longtemps je tentai de les faire parler, de les faire bouger. Mais sans doute avaient-elles été droguées par les vilis bourreaux qui les trouvaient ainsi plus dociles à leurs dérégléments pervers.

La rage au cœur, je fus contraint (de 8 h 47) de m'en aller, car un client, non content de me bousculer, me gifla !
— Non mais dites-moi, est-ce une insulte ou une plaisanterie ?
— C'est une insulte, Monsieur.
— C'est heureux, Monsieur, car je n'entends point la plaisanterie.
Je rentrai donc au bureau avec des preuves, une touffe de ces hideux cheveux artificiels, dont les persécuteurs affublaient leurs victimes, pour satisfaire on ne sait quels maisains fantasmes. Une touffe de paille de riz. Oui, croyez-moi, on n'a pas fini au bureau d'entendre parler de l'affaire du présentoir à balais jaunes du Brico !

Pensée de la semaine

Celui qui, victime d'un sort injuste, se retrouve à bout de recherches, de démarches, de force, de souffle, de ressources, d'arguments et de nerfs, n'est pas encore toutefoix au bout de ses peines.

NOMINETTE
Maison Bleue
DESCHAMPS - FOSSES

Chauffage Sanitaire

Philippe Collard
Rue de Pisonhoie 33
FOSSES-UR-VILLE
Tél. 071-71.14.94

Réparations - Ramonage
Entretien complet
+ atestation
+ ramonage gratuit
3.900 F (TVA c.)
(agrée Cidicol)

A la Piharmonique

La Société royale Piharmonique de Fosses a crée, il y a quelques années, une école de musique destinée à former de nouveaux musiciens pour étoffer ses rangs et pour remplacer les anciens qui, trop âgés, arrêtaient la pratique de leur instrument.
Cette école a recueilli, dès le début, un très grand succès, surtout auprès des jeunes. De nombreux élèves sont déjà intégrés, avec succès, dans la société, tout en continuant leur apprentissage à l'école.

Mais l'école ne s'adresse pas uniquement aux jeunes, elle compte également quelques adultes. Tous ceux qui désirent goûter au plaisir de la pratique musicale au sein d'un groupe et de l'amitié qui y règne, sont les bienvenus. Cela concerne ceux qui, dans le passé, ont déjà appris la musique ou pratiqué un instrument et qui désirent « s'y remettre », ainsi que ceux qui alimentent la musique et voudraient la pratiquer, mais n'en ont jamais eu l'occasion. A tous ceux-là, l'école leur apportera l'aide nécessaire. Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège pour commencer l'école, les méthodes nouvelles d'appréhension en apprennent les notions nécessaires au fur et à mesure de la pratique de l'instrument.
L'école pratique aussi, pour ceux qui le désirent, le prêt ou la location-vente d'instruments de musique.
Pour tout complément d'information vous pouvez contacter :
- Claude Barthelemy, chef de musique, tél. 071-71.31.54 ;
- André Janssens (instruments à vent), tél. 071-71.14.73 ;
- Jean Pélion (instruments à percussion), tél. 071-71.26.97.

**PANTALONS ET GANTS
BLANCS POUR MARCHEURS**
Maison Bleue
DESCHAMPS - FOSSES

Visite nigériane

Durant le mois de juillet, 5 jeunes religieuses nigérianes de l'Ordre des Soeurs de N.-D., sont venues passer des moments de détente et de ressourcement à la maison-mère de Namur. Elles ont pu découvrir la Belgique, visiter la capitale de la Wallonie et assister aux festivités et au feu d'artifice du 21 juillet sur la Citadelle ; de l'indépendance pour elles qui vivent dans des congrégations situées dans des villages de ce vaste pays d'Afrique.
Comme notre nouveau vicaire Eusebe Onyeché est lui aussi Nigérien, il les a invitées à passer une journée à Fosses, avec aussi son ami Casimir Nnubia, nigérien venu en même temps que lui en Belgique et actuellement vicaire à Haut-Fays.

Avec deux confrères de St-Faullen pour chauffeurs et guides, ils ont pris un repas nigérien au presbytère, visité la collégiale et le centre de Fosses. Pour la circonstance, Eusebe avait revêtu son costume national. Toutes ont été émerveillées et enchantées de cette journée fossoise. Quant aux guides, ils ont bien volontiers participé à leur joie, leurs éclats de rire spontanés et leur cordialité.
Ce 25 juillet fut pour tous une très belle journée ensoleillée.

AISEMONT

Festivités 2001

Rappelons le programme de la fête.

- Vendredi 31 août :**
17.00 Lutte de balle pelote féminine, devant la salle
19.30 Inscriptions pour le concours de belote à la salle St-Joseph (600 F par joueur et boissons gratuites). Concours à 20 h.
Samedi 1er septembre :
7.00 Brocante libre avec emplacements gratuits
10.00 Pêche miraculeuse et ouverture du bodega, devant la salle.
14.00 Inscriptions pour la course de caddle et 1er départ de la course à 14 h 30.
16.00 Ouverture des loges foraines.
21.00 BAL de la Jeunesse salle St-Joseph (PAF 99 F). Sécurité ass.

Dimanche 2 septembre :
9.00 Sortie musicale des chefs de jeunesse et inscriptions pour le parcours VTT (50 F avec 1 collation gratuite).

- 10.30 Jeux enfants et château gonflable devant la salle. Ouverture du bodega.
11.30 Apéritif musical, à la salle, offert par les chefs de jeunesse.
12.30 Diner de la fête avec animation assurée (réservation R. Denis, 0478-25.61.34).
14.00 Jeu de Sumo, devant la salle.
16.00 Inscription pour le jeu « Une Famille en Or »
16.30 Concours : Une Famille en Or.
21.00 BAL Oberbayern. Entrée gratuite. Sécurité assurée.

Lundi 3 septembre :

- 9.00 Messe de jeunesse et sortie des Gais Lurons.
10.00 Concours de pétanque et lutte de balle pelote, devant la salle.
17.00 Tirage de la tombola à la salle Saint-Joseph.
20.30 Rentrée des Gais Lurons.
21.00 Bal avec orchestre musette - Entrée gratuite.

Mardi 4 septembre :

- 9.00 Sortie de la Limotche.
10.00 Luttes de balle pelote dans les différents quartiers.
20.30 Rentrée probable et vêlage de la Limotche, devant la salle.
21.00 KARAOKE - Entrée gratuite.

Mercredi 5 septembre :

- 19.00 BARBECUE géant (réservation R. Denis au 0478-25.61.34). Et enterrement de la fête.

VITRIVAL

A la Cie d'Austerlitz

La compagnie d'Austerlitz est composée d'une cinquantaine de grenadiers de Vitrival et d'autres localités de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Ils ont animé, pour la dixième année consécutive, la kermesse de Bauce (Mallonne). Il faut savoir qu'Ernest Deloche, le président d'honneur de la Marche Saint-Pierre à Vitrival, décédé accidentellement avec son épouse tout récemment, était aussi maréchal de compagnie de cette marche particulière dite d'Austerlitz. Il habitait dans ce quartier de Malonne et présidait les Sarpettes de Bauce, dont le comité organisait la Saint-Nicolas et une distribution d'œufs de Pâques aux enfants, le grand feu et la kermesse du quartier. M. et Mme Deloche y étaient donc très estimés.

C'est la raison pour laquelle, cette année, cette manifestation révélait un caractère particulier. Les Marcheurs de la Cie d'Austerlitz, emmenés par leur vice-président Albert Jacquemart se sont associés au comité des Sarpettes de Bauce pour rendre un hommage à leur président d'honneur.

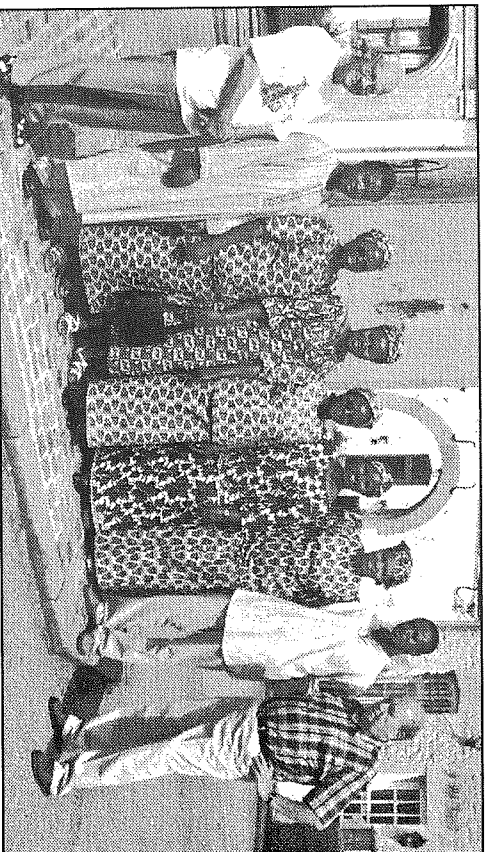
Motocycliste tué

Ce mercredi matin, un accident mortel s'est produit rue des Carrières (qui mène au camping Val Tréko) : un motocycliste, résident du camping, Auguste Obbiet, 36 ans, avait fait une chute qui lui fut fatale. Son corps sans vie a été découvert et son décès datait de quelques heures déjà. La veille, il avait été chez son garagiste pour l'entretien de sa moto et n'était pas rentré. Des recherches avaient été effectuées, sans succès. Et c'est en partant le matin pour signaler sa disparition que sa compagne l'a découvert. Le malheureux avait percuté un piquet de béton.

LE ROUX

Vol

Le vendredi 24 août, au 301, chaussée de Charleroi à Le Roux, le propriétaire d'une VW Golf a constaté que la vitre latérale de son véhicule avait été fracturée et que les documents de bord avaient disparu. Plainte a été déposée.



ASSURANCES

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS PERSONNELS

Philippe Ledoux
071171.24.94

Rue H. Brosteaux 1, SART-SAINT-LAURENT

